

02



Aisne

c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement



© Crédit photos : FNCAUE

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018





2018 une année riche en projets et en changements !

Difficile de ne pas évoquer 2018 sans parler des événements qui ont démarré le 17 novembre sur les ronds-points de nos campagnes et les avenues de nos villes. Comment ne pas faire de lien entre les revendications qui y sont faites et la manière dont nous avons aménagé et urbanisé nos territoires ces 50 dernières années ?

Le débat est ouvert...

En 2018, l'équipe du CAUE de l'Aisne a fait peau neuve.

Une mue non sans tristesse, de voir partir des personnes de qualité, mais compensée par l'enthousiasme et la joie d'accueillir des nouveaux membres. Le CAUE a ainsi pu maintenir son effectif, sans lequel il lui serait difficile de poursuivre ses missions d'intérêt public, reconnues par ses partenaires, et plébiscitées par les collectivités, les professionnels et les habitants.

2018 a vu le lancement de la 1^{ère} Édition nationale des Enfants du Patrimoine, dont l'objectif est d'amener les jeunes et leurs enseignants à sortir des écoles pour découvrir le patrimoine qui les entoure. L'action proposée par le CAUE de l'Aisne au Château de Berzy-le-Sec a été retenue par la Fédération Nationale des CAUE afin d'annoncer la prochaine édition, parrainée par Stéphane Bern.

Une vidéo officielle donne un vrai coup de projecteur sur notre territoire et sur la mission pédagogique des CAUE.

Un partenariat importants'est mis en place en 2018, le Conseil Départemental de l'Aisne a délégué au CAUE l'organisation du Concours départemental Villes et Villages Fleuris. Le CAUE a accepté de reprendre ce flambeau, pour perpétuer ce concours, parce qu'il croit fortement dans les valeurs qu'il véhicule (écocitoyenneté, protection de la ressource, participation des habitants...) et dans les possibilités qu'il offre aux collectivités (attractivité du cadre de vie, innovations, sobriété...).

L'activité du CAUE de l'Aisne c'est aussi une mobilisation quotidienne auprès des porteurs de projets qui peuvent venir à tout moment trouver l'aide de professionnels dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage. Par ailleurs, le CAUE continue de jouer son rôle d'ambassadeur de la qualité du cadre de vie : en proposant cette année encore de nombreux ateliers, des visites et des formations ; en animant des tables rondes thématiques ; mais aussi en accueillant des expositions et en organisant des concours photo. Ainsi, il participe à l'éveil de tous, sur ce qui les entoure et ce qui peut les inspirer.

Alors laissez-nous vous inspirer, pour concrétiser vos envies de projets !

Bernadette VANNOBEL
Présidente du CAUE de l'Aisne,
Présidente de l'URCAUE des Hauts-de-France

SOMMAIRE

6	L'équipe
8	Le Conseil d'Administration
9	Adhérents du CAUE
11	Les chiffres clés pour 2018
13	Le conseil aux particuliers
17	Le conseil aux collectivités
18	Les conseils aux maîtres d'ouvrage publics
19	Les conseils en amont des projets communaux
20	L'accompagnement des intercommunalités
21	Les missions d'aide à la décision
23	Les partenaires du CAUE
24	Les réseaux des CAUE
25	Le CAUE associé aux services de l'état
26	Les partenariats
27	Le CAUE associé aux acteurs du territoire
28	Le concours Villes et Villages Fleuris
29	La sensibilisation
30	La sensibilisation du grand public
34	La sensibilisation en milieu scolaire
36	La sensibilisation des élus et des professionnels
39	La formation
40	La formation des professionnels
41	Les formations suivies
43	La communication
44	Concours photo
45	Les expositions au CAUE
46	Agenda, site Internet et Facebook

L'ÉQUIPE 2018



Bernadette VANNOBEL,
présidente



Bruno STOOP,
codirecteur



Frédérique ALAIN,
urbaniste



Philippe AVICE,
architecte - urbaniste
arrivée en septembre 2018



Martin HENNEBICQUE,
paysagiste
arrivée en novembre 2018



Richard KASZYNSKI,
architecte-urbaniste



Claire COULBEAUT,
codirectrice
départ en décembre 2018



Amélie LEDUC,
responsable administrative



Hilcer CASTRO,
architecte
départ en août 2018



Virginie DUPONT,
chargée d'études
et de communication

LES STAGIAIRES EN 2018 :

Hugo BEGU, stage découverte 2^{nde}

Emy BOUAPHANH, stage découverte 3^{ème}

Alessandra JOLIAT, stage découverte 3^{ème}

Sophie MAILLE, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de
Paysage de Lille (ENSAPL), DEP1

Victorien MASCRET, stage découverte 3^{ème}

Maëline SCHURB, stage découverte 3^{ème}

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les représentants de l'État

L'Architecte des Bâtiments de France
Le Directeur Départemental des Territoires
Le Directeur Académique des services de l'Éducation nationale

Les représentants des collectivités locales

Mme **FOURNIÉ-TURQUIN** (suppléant M. BEAUVOIS)
M. **POLLET** (suppléant M. BRIFFAUT)
M. **RAMPELBERG** (suppléant Mme BERTRAND)
M. **TORDEUX** (suppléant Mme CHAMPENOIS)
Mme **VANNOBEL** // **PRÉSIDENTE** de l'association
(suppléant M. DUDEBOUT)
Mme **VARLET** // **VICE-PRÉSIDENTE** de l'association
(suppléant Mme B-TREVISAN)

Les représentants des professions

M. **COMBLE**, géomètre-expert foncier DPLG
M. **FAUCHEUX**, Président de la CAPEB
M. **LE BIGOT**, architecte
M. **BEVIÈRE**, architecte

Les personnes qualifiées

M. **FERTÉ**, Président de l'association Régionale de la Fondation du Patrimoine
***** (en attente de la nomination par M. le Préfet)

Les membres actifs

M. **MANGOT**, architecte
M. **CANIVE**, Directeur de l'ADREE
M. **DEHU**, architecte // **TRÉSORIER** de l'association
Mme **GANIVET**, Chambre de Commerce et d'Industrie
M. **RICHARD**, Directeur du CPIE // **SECRÉTAIRE** de l'association
Mme **GOJON**, Mairie de Noyant-et-Aconin

La représentante du personnel

Mme **LEDUC**

ADHÉRENTS DU CAUE

246 Communes

Agnicourt-et-Séchelles, Aizelles, Ambleny, Ambrief, Anizy-le-Chateau, Archon, Assis-sur-Serre, Aubenton, Aubigny-en-Laonnois, Autremencourt, Azy, Barenton Bugny, Barenton Cel, Barenton-sur-Serre, Barisis-au-Bois, Bazoches-sur-Vesles, Beaurevoir, Beurieux, Berlise, Berny-Rivière, Berrieux, Bertricot, Berzy-le-Sec, Bezu-Saint-Germain, Bichancourt, Billy-sur-Aisne, Blanzly-les-Fismes, Blesmes, Bois-lès-Pargny, Bosmont-sur-Serre, Bouconville-Vauclair, Boue, Bourg-et-Comin, Braine, Brasles, Braye-en-Laonnois, Brecy, Bucy-le-Long, Buire, Buironfosse, Buzancy, Camelin, Capelle(La), Chalandry, Champs, Chateau-Thierry, Châtillon-lès-sons, Chauny, Chermizy-Ailles, Chery Chartreuse, Chery-les-Pouilly, Chierry, Chevreigny, Cilly, Clacy-et-Thierret, Clamecy, Clastres, Clermont-les-Fermes, Colligis Crandelain, Commenchon, Corbeny, Coucy-le-Chateau-Auffrique, Coulonges-Cohan, Courbes, Courtemont Varennes, Couvrelles, Couvron-et-Aumencourt, Coyolles, Craonne, Craonnelle, Crecy-au-Mont, Crécy-sur-Serre, Crepy-en-laonnois, Crezancy, Crouy, Cuffies, Cuirieux, Cuiry-lès-Chaudardes, Cuissey-et-Geny, Cuisy-en-Almont, Dagny Lambercy, Danizy, Dercy, Dizy-le-Gros, Erlon, Essômes-sur-Marne, Etaves-et-Bocquiaux, Etreillers, Fère(La), Fère-En-Tardenois, Ferté-Milon (La), Fresnes-sous-Coucy, Froidmont-Cohartille, Gandelu, Gercy, Gland, Glennes, Goudelancourt-lès-Berrieux, Grandlup-et-Fay, Gronard, Grugies, Guise, Haramont, Harly, Hartennes-et-Taux, Hautevesnes, Haution, Hérie-la-Vieville (Le), Hirson, Homblières, Itancourt, Jumigny, Landouzy-la-Ville, Laon, Latilly, Lehaucourt, Lempire, Lerzy, Leury, Liesse-notre-Dame, Lizy, Longueval Barbonval, Louatre, Loupeigne, Marcy-sous-Marle, Margival, Marle, Marly Gomont, Mercin-et-Vaux, Merlieux-et-Fouquerolles, Merval, Mesbrecourt-Richécourt, Missy-aux-Bois, Moncesu-le-Waast, Mondrepuis, Mons-en-laonnois, Mont-notre-Dame, Mont-Saint-Père, Monbavin, Montcornet, Montfaucon, Montgobert, Monthenault, Montigny-l'Allier, Montigny-le-Franc, Montigny-sous-Marle, Montigny-sur-Crecy, Montreuil-aux-Lions, Morcourt, Morgny-en-Thiérache, Mortiers, Muret-et-Crouettes, Moulins, Moussy-Verneuil, Neuville(La), Neuville-Bosmont (La), Neuville-sur-Ailette, Nogent-l'Artaud, Nogentel, Nouvion-le-Comte, Nouvion-en-Thierache (Le), Nouvion-et-Catillon, Noyant-et-Aconin, Oeuilly, Oignes, Omissy, Origny-Sainte-Benoite, Oulches-la-Vallée-Foulon, Paars, Paissy, Pancy-Courtecon, Panpeville, Parfondeval, Pargnan, Pargny-Filain, Pargny-lès-Bois, Pavant, Pierremande, Pierrepont, Pinon, Ployart-et-Vaurseine, Pommiers, Pontruet, Pouilly-sur-Serre, Presles-et-Boves, Prouvais, Puisseux-en-Retz, Regny, Remies, Ressonng-le-Long, Retheuil, Ribemont, Roucy, Rozoy-sur-Serre, Saint-Aubin, Saint-Michel, Saint-Paul-aux-Bois, Saint-Pierre-Aigle, Saint-Pierremont, Saint-Thomas, Sainte-Croix, Seboncourt, Septmonts, Septvallons (Les), Septvaux, Serches, Serval, Sissonne, Sissy, Soissons, Sons-et-Ronchères, Soucy, Tannieres, Tavaux-et-Pontséricourt, Tergnier, Thiernu, Toulis-et-Attencourt, Trelou-sur-Marne, Trucy, Urcel, Vadencourt, Vailly-sur-Aisne, Vassogne, Vauxbuin, Vauxcere, Vendresse-Beaulne, Venizel, Verneuil-sur-Serre, Vervins, Vesles-et-Caumont, Veully-la-Poterie, Vezilly, Villeneuve-sur-Fère, Villers-Saint-Christophe, Villiers-Saint-Denis, Vivaise, Vivieres, Vorges, Yoyenne, Vuillery

7 structures intercommunales

Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry

Communauté de Communes du Chemin des Dames

Communauté de Communes du Pays de la Serre

Communauté de Communes Retz-en-Valois

Communauté de Communes Thiérache Sambre et Oise

Communauté de Communes du Val-de-l'Aisne

Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM) du laonnois

ADHÉRENTS DU CAUE

12 associations et personnes morales

Association pour le Développement de la Recherche et de l'Enseignement sur l'Environnement (ADREE)
Agence Départementale d'Ingénierie pour les Communes de l'Aisne (ADICA)
Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC) Sud de l'Aisne
Confédération des Artisans et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) de l'Aisne
Centre de Formation d'Apprentis (CFA) du bâtiment de Laon
Chambre d'Agriculture de l'Aisne
Ciné Jeune de l'Aisne
Correspondance Côte 108
Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France
Fondation du Patrimoine de Picardie
Office Public de l'Habitat de l'Aisne
Solidaires pour l'Habitat (SoliHa) de l'Aisne

7 particuliers

Paulin BERNARD
Léon-Paul BOUVET
Sylvie LAVARTE
Bernard SAFIN
Bruno SQUEVIN
Maryvonne THOMAZEAO
Bernadette ZALEWSKI

Pourquoi adhérer au CAUE?

Adhérer au CAUE, c'est avant tout soutenir son action sur les territoires, au service de tous, pour l'amélioration du cadre de vie

Pour les porteurs de projets, les professionnels et les particuliers, c'est aussi :

- > des conseils et l'accompagnement d'une équipe pluridisciplinaire (architecte, urbaniste, paysagiste...)
- > des possibilités de formation adaptée,
- > des invitations aux conférences et animations organisées par le CAUE,
- > participer à la vie du CAUE en s'exprimant lors des Assemblées Générales

LES CHIFFRES CLÉS pour 2018

272 adhérents

engagés auprès de notre association et qui soutiennent nos actions sur les territoires axonais

343 jeunes

sensibilisés à l'architecture, l'urbanisme, au paysage et à l'environnement

36 stagiaires

formés afin qu'ils puissent être pleinement acteurs de la valorisation de leurs territoires

02

Aisne

c | a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

200 particuliers

bénéficiaires des conseils de nos architectes, de nos urbanistes et de notre paysagiste

34 collectivités

et EPCI conseillés et accompagnés dans leurs projets et démarches.

15 articles

publiés dans les journaux locaux.

LE CONSEIL AUX PARTICULIERS



Les conseils en amont des permis de construire

De janvier à décembre 2018, nos architectes ont conseillé près de 200 particuliers dans leurs projets de construction, d'extension ou de restauration. Environ 1/3 des projets conseillés se trouvaient en périmètre de Monuments Historiques.

La loi 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'Architecture ne rend pas obligatoire le recours à l'architecte pour les constructions de particuliers d'une surface de plancher inférieure à 150 m². Pour ces constructions, la loi donne au CAUE la mission de conseil aux particuliers.

Conseils en amont

Ces conseils consistent avant tout à accompagner les futurs pétitionnaires dans leur démarche de projets de construction ou des rénovation. Les personnes qui sollicitent le rendez vous peuvent avoir plusieurs motivations : questionnement sur la forme architecturale, les matériaux, les couleurs...; besoin d'aide pour décrypter les règles d'urbanisme, pour remplir le dossier de demande d'autorisation...; suite à un refus...; envoyés par l'instructeur ou les services de l'architecture et du patrimoine...

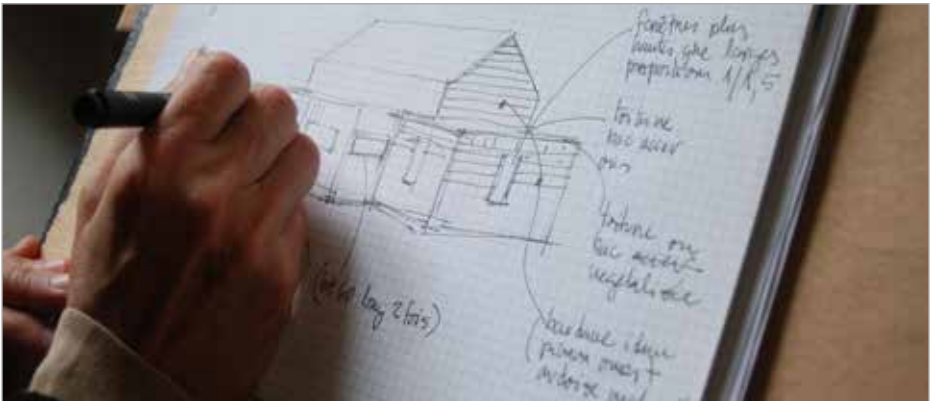
La rencontre se fait sur rendez-vous. Ce dernier a lieu à Laon dans les locaux du CAUE ou à Château-Thierry, à la Communauté d'agglomération de la Région de Château-Thierry. Il est gratuit et dure en moyenne 1h.

Le pétitionnaire apporte un maximum de documents rendant compte du site, du projet et de son environnement (photos, plans, croquis, règlements d'urbanisme). Il présente à l'architecte du CAUE son projet et les problèmes qu'il rencontre pour sa mise en forme.

L'architecte soulève les questions qui n'ont pas été vues par les pétitionnaires. Il leur explique comment interpréter les règlements d'urbanisme, comment le projet peut être amélioré tant au niveau de l'implantation (orientation, prise en compte de la topographie, vues...), que de l'aspect extérieur, de l'organisation interne des espaces (circulations, lumière...).

L'architecte remet au pétitionnaire une fiche mentionnant les recommandations formulées lors de l'entretien, ainsi que les croquis qui ont permis d'illustrer le conseil. Ces documents sont également envoyés au Pôle Droit des Sols de la DDT afin de faciliter l'instruction du dossier et éviter les va-et-vient de courriers et plus généralement le nombre de rendez-vous.





Esquisse proposée par un conseiller en architecture du CAUE.

Assistance à l'instruction

Les services instructeurs (Pôles Droit des Sols de la DDT, des intercommunalités et des villes) consultent le CAUE sur les demandes d'autorisation d'urbanisme où apparaissent des problèmes risquant d'entraîner un refus (mauvaise prise en compte de l'environnement bâti, aspect extérieur portant atteinte au paysage, implantation en opposition avec une gestion économe des sols, extensions en rupture avec le bâti existant...).

Dans ce cas, les architectes du CAUE formulent un avis écrit sur le dossier et proposent des solutions. Pour des cas plus complexes, ils invitent le pétitionnaire à venir les rencontrer.

Leur avis est rendu sous quinzaine, ce qui facilite le travail des services instructeurs.

Les Intercommunalités adhérentes au CAUE peuvent mettre en place

des permanences sur leur territoire, de manière à optimiser le travail des conseillers et les échanges avec les instructeurs.

LACH. N° 19102018 à 19100		Conseil d'Architecture, d'Urbanisme, et de l'Environnement de l'AISNE 28 rue de la rue 02000 LAON Tel: 0320700009		caue	
Affaire Révisée en 3 clics Philippe AVICE philippe.avice@caue21.com			A l'attention de: DDT 02 Soissons 28 Avenue Robert Schuman 02100 Soissons COCOT		
Référence du Conseil: BNC-02183-180218-PA					
Raison de la consultation: Conseil en amont					
Périodicité de réunion: Trimestrielle					
Nom du pétitionnaire					
Nomination du Projet		Projet de construction			
Site de la demande		Travaux sur terrain existant		Travaux neufs sur un terrain	
Madame, Monsieur, vous avez sollicité un avis du CAUE sur le dossier cité en référence. Après examen des pièces fournies, il apparaît que					
Le dossier de permis de construire est en bon point, les plans et les plans de section sont en bon point, les plans de section sont en bon point et les plans de section sont en bon point.					
Le dossier est en bon point et les plans de section sont en bon point.					
Conseil					
Le dossier de permis de construire est en bon point et les plans de section sont en bon point.					
Ce dossier est en bon point et les plans de section sont en bon point.					
Les documents fournis sont en bon point et les plans de section sont en bon point.					
Vous trouverez ci-joint le formulaire à remplir ainsi qu'une notice explicative.					
Siège social: 28 rue de la rue 02000 LAON					
Le formulaire est en bon point et les plans de section sont en bon point.					

Exemple de fiche conseil.

LE CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS



Les conseils aux maîtres d'ouvrage publics

Les maîtres d'ouvrage publics, qu'ils soient maires d'une petite commune ou d'une ville, ou bien élus d'une structure intercommunale, peuvent solliciter l'accompagnement du CAUE tout au long de leurs démarches de projets d'aménagement ou de constructions.

Le conseil ponctuel

En amont de son projet, le maître d'ouvrage peut solliciter la visite d'un architecte, d'un paysagiste ou d'un urbaniste pour l'accompagner dans la définition de ses besoins et l'aider à initier la démarche de projet. Après visite sur place et échange avec les acteurs locaux, le CAUE rédige un compte rendu dans lequel il présente les enjeux du projet au regard du contexte local et propose des pistes de réflexions.

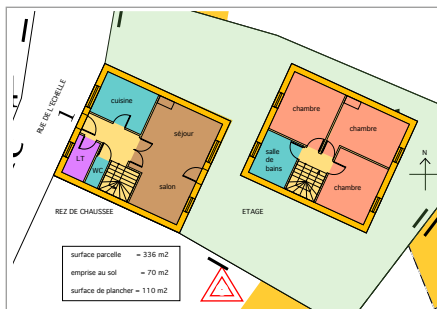
L'accompagnement

Suivant l'ampleur et la complexité du projet du maître d'ouvrage, une mission d'accompagnement plus large, définie par une convention, peut être proposée. Cette convention peut faire l'objet d'une participation financière du maître d'ouvrage.

L'accompagnement du CAUE permet alors d'éclairer les élus sur les possibilités d'aménagement, dans une vision globale et à long terme, de manière à préparer l'intervention des maîtres d'œuvre pour la programmation et la réalisation du projet.

L'aide à la consultation

Pour le choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre, le maître d'ouvrage peut solliciter le CAUE. Celui-ci pourra alors le conseiller sur la procédure, l'aider à rédiger le cahier des charges pour la consultation, participer au comité technique de préselection ainsi qu'au jury de sélection. Ensuite, le CAUE peut être associé tout au long de la phase projet, en étant présent aux comités de pilotage et de suivi.



Conseil pour un gîte touristique à la Ferté-Milon

L'accompagnement des intercommunalités

À la demande des élus ou des agents, le CAUE peut accompagner les structures intercommunales dans le cadre de projets et/ou en appui des services d'urbanisme ou des services techniques.

Cet accompagnement peut prendre la forme d'une aide à la décision sur des projets d'aménagement du territoire, en renfort des compétences déjà présentes au sein de la maîtrise d'ouvrage.

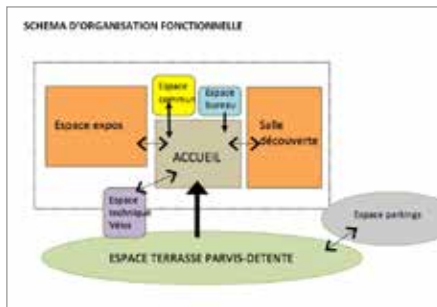
Le rôle du CAUE n'est pas de mener des expertises, mais bien d'éveiller les acteurs en les sensibilisant à la qualité architecturale, urbaine et paysagère.

Le CAUE peut également mettre en place des permanences sur les territoires, au service des particuliers et des élus.

En tant qu'organisme de formation, il peut aussi proposer la mise en place de formations sur mesure à destination des services et des agents, selon les besoins de l'EPCI.

3 intercommunalités ont bénéficié de ces conseils en 2018 :

- **Communauté de Communes du Chemin des Dames** (équipement touristique)
- **Communauté de Communes du Pays de la Serre** (cahier de recommandations architecturales)
- **Communauté d'Agglomération de la Région de Château Thierry** (permanences)



Conseil pour un équipement touristique (CCCD)

Les missions d'aide à la décision

Les comités de pilotage

Dans le cadre de ses missions, le CAUE de l'Aisne participe à des réunions de travail afin d'apporter un regard extérieur et expert sur des projets divers.

Au sein de ces comités de pilotage sont rassemblés des services de l'État, des élus, des professionnels...

7 projets ont été suivis par le CAUE :

- > **Communauté d'Agglomération du Soissonnais** (Plan paysage)
- > **Communauté d'Agglomération de la Région de Château Thierry** (plateforme rénovation énergétique)
- > **Guise** (AVAP)
- > **Guise** (projet halle couverte)
- > **La Ferté-Milon** (AVAP)
- > **SIRTOM du Laonnois** (territoire Zéro déchets, Zéro gaspillage)
- > **Soissons** (AVAP)

Les documents d'urbanisme

Dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme (Cartes communales, PLU, PLUi ou SCOT) le CAUE est amené à assister à certaines réunions de travail à la demande des élus, du bureau d'étude en charge de la réalisation du document, de la DDT, ou en tant que Personnes Publiques Associées.

3 documents de planification ont été suivis

- > **Laon** (PLU)
- > **Communauté de communes du Val de l'Aisne** (SCOT)
- > **Communauté de Communes de Retz-en-Valois** (PLUi)

Les jurys de concours

Dans le cadre de ses missions, le CAUE peut être associé à différents niveaux de la démarche de consultation des maîtres d'œuvre : en aidant en amont à la réalisation du cahier de consultation, ou dans un rôle plus technique d'explication des projets, ou dans la sélection des candidats en tant que membre du jury.

5 jurys ont sollicité le CAUE :

- > **Saint Gobain** (EHPAD)
- > **Nogent l'Arthaud**
- > **OPAL** (projet à Soissons)
- > **OPAL** (projet à Chauny)
- > **Soissons** (aménagement centre ville)

Les partenaires du CAUE



Les réseaux des CAUE

La Union Régionale des CAUE Hauts-de-France

Depuis le 24 juin 2016, les 5 CAUE des Hauts-de-France se sont officiellement constitués en Union Régionale. Cette dernière prend la forme d'une association Loi 1901, son siège se situe au CAUE de la Somme, et elle est présidée par Mme VANNOBEL, Présidente du CAUE de l'Aisne.

Au-delà de la simple mutualisation de moyens, la création de l'Union Régionale émane d'une nécessité pour les CAUE de s'unir afin d'être présents à l'échelon régional pour répondre aux enjeux de la nouvelle organisation territoriale. Ainsi l'URCAUE Hauts-de-France a pu conventionner avec la DRAC en 2018 afin de coordonner leurs actions autour du patrimoine.

Les équipes des 5 CAUE se sont retrouvés le 23 novembre 2018 à Loos-en-Gohelle (62) pour une journée d'échanges au centre d'apprentis d'Auteuil.

La Fédération Nationale des CAUE

Le CAUE de l'Aisne adhère à la Fédération Nationale des CAUE, et son directeur Bruno STOOP représente l'URCAUE des Hauts-de-France à la Conférence technique permanente (CTP) qui réunit une partie des directeurs des CAUE de France.

La fédération est un lieu d'échanges, de capitalisation et de mutualisation des savoir-faire. Elle assure la représentation, la promotion et la défense des CAUE, développe des partenariats au niveau

nationale et organise des rencontres, des congrès et des colloques avec ses partenaires.

La FNCAUE porte la voix des CAUE dans les concertations nationales sur les grands enjeux du cadre de vie, en particulier lors des débats préparatoires à l'élaboration de lois.

Le CAUE de l'Aisne participe à deux groupes de travail proposés par la FNCAUE, portant sur l'offre aux collectivités territoriales et sur la stratégie de communication.



La rencontre des équipes de l'URCAUE à Loos-en-Gohelle.

Le CAUE associé aux services de l'État

Le CAUE de l'Aisne est sollicité par les services de l'État, en tant qu'expert dans ses domaines.

Commission de conciliation

Cette commission précise les modalités de répartition de la Dotation générale de décentralisation (DGD) - Urbanisme - qui est une aide financière versée aux communes et à leurs groupements dans le cadre de l'élaboration et de la révision de leurs documents d'urbanisme.

Chaque année, une enveloppe financière départementale est répartie par arrêté de la Préfecture de l'Aisne, sur la base d'une proposition de la DDT de l'Aisne et après avis de la commission de conciliation, dont fait partie le CAUE de l'Aisne.

Commission des sites

Le CAUE siège à la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS), à la demande du Préfet. Cette fonction lui permet d'accompagner les réflexions et d'aider à la décision sur les grands projets du département.

Parmi les projets concernés par cette commission, le développement éolien dans l'Aisne est le plus récurrent.

Commissions d'aménagement foncier

Le CAUE siège aux commissions d'aménagement foncier de Thenelles, Ostel et Cierges-et-Sergy et a pu participer aux réflexions sur les périmètres, les modes d'aménagement et les prescriptions pour l'élaboration du nouveau parcellaire.

Label Architecture Contemporaine Remarquable

Afin de porter un nouveau regard sur le patrimoine bâti non-protégé de moins de cent ans, le Ministère de la Culture a mis en place un Label : Architecture contemporaine remarquable. Ce label est accordé à des réalisations significatives, construites après 1930.

Le CAUE travaille en partenariat avec la DRAC pour les aider à identifier les constructions à proposer à la labellisation.



La gare SNCF de Laon témoigne d'une architecture typique des années 1950/60. Elle sera proposée pour le Label Architecture Contemporaine Remarquable.

La Commission Départementale d'Aménagement Commercial

Présidée par le Préfet, la CDAC de l'Aisne est composée notamment de personnes qualifiées en matière de consommation, de développement durable et d'aménagement du territoire. Trois membres de l'équipe du CAUE y siègent à titre personnel. La commission se prononce sur des projets de création ou d'extension de locaux commerciaux supérieurs à 1000 m².

Les partenariats

Le CAUE entretient de nombreux partenariats avec des structures publics ou associatives. Ces partenariats sont généralement cadrés par des conventions.

Conseil Départemental de l'Aisne

Au même titre que les autres collectivités, le Conseil Départemental peut solliciter le CAUE pour bénéficier de son accompagnement ou mener des actions concertées. C'est le cas pour les Mardinales et pour le Concours VVF.

ADICA

Depuis 2013, le CAUE de l'Aisne entretient des liens étroits avec l'Agence Départementale d'Ingénierie pour les Collectivités de l'Aisne, en appui de ses missions auprès des communes axonaises.

SOLIHA Aisne

SOLIHA (SOLIdaires pour l'HABitat) est un acteur associatif pour l'amélioration de l'habitat, qui intègre également un Espace Info-Énergie (ADEME). Cette entité et le CAUE de l'Aisne ont souhaité se rapprocher pour coordonner leurs actions.

Office Public de l'Aisne et de Laon

Principal bailleur social du département, l'OPAL a conventionné avec le CAUE afin qu'il l'accompagne dans la mise en œuvre de son Plan Stratégique Patrimonial, notamment sur les aspects architecturaux, et dans les phases de consultation.

Fondation du patrimoine

Le CAUE de l'Aisne et la Fondation du patrimoine Picardie œuvrent de concert

pour la valorisation et la restauration du patrimoine bâti ancien. Depuis 2018, le CAUE est membre de la Commission d'attribution du Label pour l'Aisne.

Chambre d'agriculture

Le CAUE de l'Aisne et la Chambre d'Agriculture de l'Aisne se sont associés pour accompagner les exploitants agricoles dans leurs projets de constructions de bâtiments d'élevage.

CAPEB Aisne

La Confédération des Artisans et des Petites Entreprises du Bâtiment et le CAUE se sont associés afin de se faire le relais des actions de chacun dans les domaines de la sensibilisation et de la formation des professionnels, et plus particulièrement en ce qui concerne les matériaux biosourcés.

ALEC du Sud de l'Aisne

Le CAUE participe aux réflexions de l'ALEC du Sud de l'Aisne et contribue au déploiement de la plateforme énergétique. Une formation Urbanisme - Climat - Énergie est prévue avec elle en 2019.

SIRTOM du laonnois

Depuis 2016, le CAUE de l'Aisne accompagne le SIRTOM du laonnois dans son projet Territoire Zéro Déchets Zéro Gaspillage et participe aux comités de pilotage de cette action.

Le CAUE associé aux acteurs du territoire

Reconnu pour ses actions sur les territoires, le CAUE est sollicité par plusieurs associations et groupes d'acteurs, pour alimenter les débats.

Aisne Avenir

Depuis 2017, Le CAUE de l'Aisne est convié par Aisne Avenir (qui rassemble les chambres consulaires départementales) pour participer au «Cluster Éco-construction et Éco-rénovation» visant à faire émerger une filière biosourcée dans l'Aisne.

Des ateliers par groupes d'acteurs se mettent en place, dont le CAUE fait partie.

CPIE

Le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) des Pays de l'Aisne et le CAUE organisent régulièrement des manifestations ensemble. En 2018, le CAUE est intervenu dans une journée portant sur le patrimoine vernaculaire lié à l'eau, organisée par le CPIE. Par ailleurs, le CAUE et le CPIE figurent respectivement dans le Conseil d'Administration de l'autre.

ADREE

Outre les actions menées ensemble depuis longtemps, le CAUE est également sollicité par l'ADREE (Association pour le Développement de la Recherche et de l'Enseignement sur l'Environnement) pour accompagner les étudiants stagiaires dans leurs réflexions urbaines, architecturales et paysagères. Par ailleurs, le CAUE et l'ADREE figurent respectivement dans le Conseil d'Administration de l'autre.

Club PLUi Grand Amiénois - Picardie

Depuis 2015, l'ADUGA (Agence de Développement et d'Urbanisme du Grand Amiénois) anime le Club PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) élargi aux territoires picards. Son objet est de permettre le partage d'expériences et des méthodes de travail, en organisant des temps d'échanges en direction des EPCI et de leurs partenaires. Cette année les thèmes du Paysage, du Patrimoine et de la Mobilité ont été abordés.

CEREMA

Le CAUE de l'Aisne est régulièrement sollicité par le CEREMA (Centre d'Études et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement) dans le cadre des Rencontres du Développement Durable qu'il organise. En 2018, il a participé à l'évaluation des projets en Hauts-de-France inscrits pour le Label Écoquartier, et il a été invité à débattre lors de deux sessions consacrées aux cœurs de bourg.

Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France

Cette fédération nationale a sollicité le CAUE de l'Aisne pour l'aider dans la construction d'un voyage d'étude au Vorarlberg (Autriche) prévu en 2019. Ce voyage, ouvert aux PNR et aux CAUE, permettra de découvrir des projets d'architecture valorisant, entre autres, la filière bois locale.

Le concours Villes et Villages Fleuris

Le CAUE est impliqué dans le concours départemental et régional Villes et Village Fleuris (VVF).

Participer au concours VVF est une opportunité pour les communes et leurs habitants de valoriser les efforts portés au quotidien pour l'amélioration du cadre de vie et du paysage. Il favorise également l'accueil et la préservation de la biodiversité.

Organisation du concours VVF à l'échelle du département

En 2018, le Conseil Départemental de l'Aisne a proposé au CAUE l'organisation et l'animation du concours départemental VVF, qui jusqu'en 2017 étaient assurées par Aisne Tourisme. Une convention spécifique les modalités d'intervention du CAUE, car ce concours ne relève pas de ses missions régaliennes.

Le concours départemental VVF est réservé aux communes n'ayant pas encore reçu de «fleur» et qui souhaitent obtenir le Label. Un jury départemental, constitué de professionnels, évalue les communes participantes et, s'il estime que ces communes sont «labellisables», les présente au jury régional.

Cette année, sur 13 communes axonaises inscrites au concours départemental, aucune commune n'a été présentée au jury régional des Hauts-de-France.

Toutefois, une remise des prix départementale a été organisée en novembre à Laon pour récompenser et encourager l'investissement des communes participantes.

Participation au jury régional

Le concours régional VVF, organisé par le Comité Régional du Tourisme de Picardie, décerne l'attribution de «une à trois fleurs» du Label Villes et Villages Fleuris.

En tant que membre du jury régional, la paysagiste du CAUE de l'Aisne a visité 13 communes axonaises : Marle et Ressons-le-Long ont obtenu leur première fleur cette année.

Ainsi au total, 14 communes de l'Aisne possèdent le label «1 fleur», 8 communes le label «2 fleurs» et 15 communes le label «3 fleurs». Par ailleurs, 3 communes maintiennent le label «4 fleurs», décerné quant à lui par le jury national.

La remise des prix a eu lieu cette année à Cambrai.



Les aménagements de Ressons-le-Long avec la participation des enfants du village.

La sensibilisation



La sensibilisation grand public

Les Mardinales

Le CAUE et le Conseil Départemental de l'Aisne invitent gratuitement professionnels, élus, associations ou simples particuliers à venir échanger autour d'un thème ayant trait à l'environnement et à l'urbanisme. Depuis 2017, le CPIE des Pays de l'Aisne et l'ADREE sont également associés dans l'organisation de ces matinées.

Ces matinées se déroulent presque chaque mois (2^{ème} mardi), sous la forme de tables rondes, où idées, points de vue et expériences sont partagés librement et dans la convivialité.

Cette action, initiée en 2011 par le CAUE de l'Aisne, voit un public de plus en plus important et intéressé chaque année. En 2018, ce sont près de 260 personnes qui ont assisté aux Mardinales.

Le programme des Mardinales de 2018 :

- **Mon cher voisin** : prévenir les conflits de voisinage en anticipant les aménagements (février)
- **Bien vieillir à la maison** : adapter son logement au vieillissement de ses occupants (mars)
- **Halte au gaspillage alimentaire** (avril)
- **Planche de salut** : une seconde vie pour les déchets bois (mai)
- **Techniques d'assainissement écologique** (juin)
- **Bien respirer dans son logement** (septembre)
- **Agriculture et Paysage** (octobre)
- **Rénovation énergétique** : quelles solutions adaptées au bâti ancien? (novembre)
- **Le logement social en milieu rural** (décembre)

Découvrez les prochaines Mardinales 2019: www.caue02.com



La Fête du jardin au Naturel

Jardiniers amateurs et particuliers ont été conviés à Géodomia le dimanche 13 mai pour une rencontre autour du jardin : échanges de plantes, de graines et de revues ainsi que propositions d'ateliers nature.

Le CAUE était présent pour apporter des conseils de plantation, de fleurissement, et discuter sur les pratiques de jardinage...



Echanges lors de la « Fête du jardin au Naturel »

Les Journées Européennes du Patrimoine

Le CAUE et l'ASPAM (Association de Sauvegarde du Patrimoine de l'Aisne Méridionale) ont co-construit une manifestation dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine 2018.

Afin de sensibiliser le public au patrimoine et à sa restauration respectueuse, les deux associations ont proposé des démonstrations des savoir-faire traditionnels de la construction : pierre, terre cuite, bois et vitraux.

Les journées du samedi 15 et dimanche 16 septembre, sur le site du château de Berzy-le-Sec, le public pouvait assister gratuitement à ces démonstrations... et parfois mettre «la main à la pâte».



Démonstration de taille de pierre (Berzy-le-Sec)



L'équipe du CAUE aux JEP à Berzy-le-Sec

Les Journées Nationales de l'Architecture

Le samedi 20 octobre, le CAUE a proposé un après-midi d'échanges pour mieux connaître le métier d'architecte et ses domaines d'intervention. Des séquences filmées ont été projetées ainsi que le film culte «Play Time» de Jaques Tati (1967) qui questionnait en son temps l'évolution de nos villes et nos espaces de vie. Cet après-midi a été organisé en partenariat avec l'Union des Architectes de l'Aisne et Ciné Jeune de l'Aisne.



Extrait du film « Play Time » de Jacques Tati

La sensibilisation grand public

Bâtir sain et durable : pollutions invisibles de l'habitat et impacts sur la santé

Le vendredi 16 février, le CAUE et l'association Défi Patrimoine ont organisé un après-midi de sensibilisation autour de l'habitat sain et durable. Cette table ronde, ouverte à tous était l'introduction à la formation «Bâtir sain et durable» (voir p.40).

Construire en chanvre

Le 1^{er} juin dans le cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable, le CAUE a invité à découvrir l'utilisation du matériau chanvre dans la construction, et en particulier dans les opérations de réhabilitation.

La visite de la chanvrière de l'Aube a permis d'observer et de comprendre le dynamisme de la filière chanvre depuis la culture de la plante jusqu'à sa transformation en matériaux constructifs (mortier de chanvre, bétons de chanvre, isolants...).

La découverte de la Maison du tourisme de Troyes, ancienne bâtisse du XVI^{ème} siècle, restaurée avec du béton de chanvre, témoignera de la possibilité de respecter le bâti traditionnel tout en lui apportant les performances énergétiques recherchées.



Fibres de chanvre



Maison du tourisme de Troyes

Ateliers participatifs «Pigments naturels»

Les 3 et 6 octobre, à la demande de la commune de Ressons-le-Long, le CAUE a organisé 2 jours d'ateliers de sensibilisation / formation sur l'utilisation des peintures et pigments naturels. La présence de l'Architecte des Bâtiments de France a permis au public de bien comprendre l'importance du choix des couleurs dans le bâti ancien Soissonnais. Des ateliers pratiques pour la mise en peinture des menuiseries de l'Église notamment, a pu se faire avec l'aide du Moulin à Couleurs d'Ecordals.



Mise en peinture de la porte de l'église de Ressons-le-Long

Journée patrimoine vernaculaire lié à l'eau

À l'initiative du CPIE des Pays de l'Aisne, le CAUE est intervenu dans le programme d'une journée consacrée au patrimoine de l'eau. Notre conseiller en architecture a pu sensibiliser les participants à l'importance et la fragilité de ce patrimoine, et a présenté les outils réglementaires qui permettent de le protéger.

5ème rencontre 14-18

Le 24 novembre, le CAUE a participé à la 5^{ème} rencontres 14-18 de Berry-au-Bac, organisée par l'association «Correspondance Côte 108». Il a organisé et animé une table ronde sur «La première reconstruction : un patrimoine architectural à protéger» en conviant l'ABF, la Fondation du Patrimoine et les Archives Départementales pour une table-ronde.



La table ronde sur le patrimoine architectural de la première reconstruction (Berry-au-Bac)

Forum des métiers verts

Pour la troisième édition des forum des métiers verts dans l'Aisne, organisé par Géodomia à Marle, le CAUE a répondu présent. Il a pu renseigner les personnes intéressées sur les métiers de l'aménagement du territoire, comme paysagiste ou environnementaliste.

Fête du bois

Pour l'édition 2018 de la fête du bois à Urcel, le CAUE tenait un stand avec d'autres associations, dans la partie consacrée aux acteurs du développement durable.

Colloque «Chemins ruraux et biodiversité, sauvegarde, pérennisation et partage»

Chemins ruraux du Pas-de-Calais-Nord-Picardie, organisatrice de ce colloque, a invité le CAUE pour intervenir sur le sujet : «Les chemins, à la découverte du territoire et de ses paysages».

Par son approche sensible, le paysagiste du CAUE a mis en avant la relation forte qu'entretiennent les chemins avec les paysages qu'ils traversent. Les participants ont pu appréhender les éléments constitutifs d'un paysage, l'histoire qui nous est contée par les chemins ruraux et la manière dont ces derniers participent à la qualité du cadre de vie et des paysages.



Présentation pour le colloque «Chemins ruraux»

La sensibilisation en milieu scolaire

Dans les classes ou sur le terrain, les CAUE accompagnent les enseignants, en leur proposant des clés de découverte, d'analyse et de compréhension de leur cadre de vie, en lien avec leurs exigences pédagogiques et les programmes scolaires.

En 2018, 343 élèves ont pu développer leur sensibilité pour le paysage, l'habitat, le quartier, le village, le patrimoine bâti et naturel.

Les Enfants du Patrimoine

La veille des Journées Européennes du Patrimoine, le vendredi 14 septembre, les CAUE ont organisé une journée entièrement dédiée au jeune public : Les Enfants du Patrimoine. Initiée par les CAUE d'Île-de-France en 2003, cette action, portée par 33 CAUE en 2018, est une première nationale.

Le CAUE de l'Aisne a participé à cette 1^{ère} édition nationale des enfants du patrimoine, en partenariat avec l'ASPAM (Association de Sauvegarde du Patrimoine de l'Aisne Méridionale) sur le chantier de restauration du château de Berzy-le-Sec. Cette journée a permis à 193 élèves de découvrir ce patrimoine exceptionnel et de participer à des ateliers de taille de pierre et de terre cuite. Le matin, 91 élèves du cycle 2 ont assisté à ces ateliers, et 102 collégiens l'après-midi.

La Fédération Nationale des CAUE a réalisé un court métrage sur cette action visible sur le lien suivant : <http://www.youtube.com/watch?v=9c8af0-Km0&feature=youtu.be>



Initiation à la taille de pierre



Initiation à la terre cuite



Extrait du film réalisé par la FNCAUE, suite à la 1^{ère} Edition des Enfants du Patrimoine

Ciné jeune public à Guise

Le CAUE, en partenariat avec Ciné Jeune de l'Aisne, a participé à l'animation de deux journées auprès de deux classes (CM2 et 6^{ème}) au collège de Guise. Au programme : lecture des façades de la rue Camille Desmoulin et réalisation d'une maquette.

Journée Nationale de l'Architecture dans les Classes (JNAC)

Le 19 octobre, dans le cadre de la JNAC et en partenariat avec Ciné Jeune de l'Aisne, le CAUE a animé un atelier pour deux classes de CM2 sur la lecture de façades, qui a ensuite permis l'ébauche d'une maquette. Le thème cette année des JNAC était «Architecture filmée» et l'animation s'est inspirée du travail de maquette réalisé à Guise.

Contrats Départementaux Culture et Collèges (CDCC)

Le CAUE a animé des ateliers pour deux classes de 6^{ème} du Collège de Crécy-sur-Serre. Le CDCC intitulé «À la découverte de nos racines. Focus sur le patrimoine de Crécy-sur-Serre» consistait en un travail en salle basé sur l'observation de cartes anciennes, suivi d'une promenade urbaine.

Semaine de l'Art : «Culture et architecture»

Pour la seconde fois, le CAUE a animé un atelier d'éveil à l'architecture au Collège Camille Desmoulin de Guise pour la Semaine de l'Art. Les élèves

de 6^{ème} et de 5^{ème} se sont succédés par petits groupes pour venir échanger autour de photos d'architecture et exprimer leurs ressentis.



Ebauche de maquette dans le cadre des JNAC



Atelier «maquette» avec Ciné Jeune de l'Aisne à Guise

Par ailleurs, le CAUE a participé au **Forum des métiers** du collège d'Anizy-le-Château, le 20 avril.

La sensibilisation des élus et professionnels

Sensibiliser les élus et les professionnels à travers des cycles de conférences, des visites et des journées d'échanges, c'est essentiel pour prendre la mesure des nouveaux défis auxquels ils sont confrontés.

Cycle sur la filière bois local

Fin 2017, le CAUE a programmé un cycle de conférences et de visites sur le thème de « la filière bois local ». Ces journées permettent aux acteurs et représentants de la filière bois de dialoguer de leurs pratiques, de partager leurs expériences et de porter à la connaissance de chacun les atouts et faiblesses de leur quotidien.

La première journée de lancement de ce cycle a eu lieu en 2017. En 2018, 5 autres rencontres ont été programmées :

- > « **Les ressources et productions locales & visite en forêt privée** », le 25 janvier à Laon et Athies-sous-Laon,
- > « **Les transformations traditionnelles & visite d'une scierie** », le 13 mars à Tavaux-et-Pontséricourt,
- > « **Les transformations innovantes et construction bois & visite de la salle des fêtes de Noyant-et-Aconin** », le 5 avril à Berzy-le-Sec et Noyant-et-Aconin,
- > « **La valorisation des déchets bois (1^{ère} partie) : planche de salut : une seconde vie pour les déchets bois & visite de l'atelier Seve Le bois de Deux mains** », le 15 mai à Pommiers,
- > « **La valorisation des déchets bois (2^{ème} partie) : le bois énergie** », le 19 décembre à Sissonne.



Conférence du cycle « filière bois local »



Visite en forêt privée



Visite de la chaudière bois au collège de Sissonne

Journée d'échanges Villes et Villages Fleuris (VVF)

Le 26 septembre, dans le cadre du concours départemental «Villes et Villages Fleuris», une journée d'échanges sur le thème de l'aménagement paysager de nos villages a été proposée à l'ensemble des communes concourant pour le Label.

Une vingtaine d'élus, de techniciens et de responsables espaces verts ont visité les communes exemplaires de Presles-et-Thierry (Label 3 fleurs) et Braine (Label 2 fleurs).



Journée d'échanges VVF

Visite des Chaux de Saint-Astier

Les 29 et 30 novembre, en complément de sa formation «chaux et enduits» (voir p.40), le CAUE a proposé la visite des chaux de Saint-Astier, en Dordogne.

Accueillis au sein du site de production des Chaux et Enduits de Saint-Astier (CESA), les participants ont pu découvrir les carrières d'extraction et la fabrication de la chaux, ainsi que ses différents usages : pure ou colorée, pour la restauration, la rénovation et les nouvelles constructions.



Dans les carrières des chaux de Saint-Astier

Depuis 2016, le CAUE de l'Aisne est organisme formateur. En août 2017, il a été référencé dans le «Datadock» : la base de données créée par le décret du 30 juin 2015 et entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2017 pour simplifier le référencement des organismes de formation.

La formation



La formation des professionnels

Former les professionnels, c'est les guider dans leurs pratiques et contribuer au renforcement des compétences mobilisables sur nos territoires.

Formation «Bâtir sain et durable»

Cette formation, co-organisée avec Défi Patrimoine, accessible à tous, s'adressait notamment aux architectes, éco-constructeurs, porteurs de projets et maîtres d'œuvres.

À travers 3 journées (au mois de mars) de conférences, visites et exercices pratiques, cette formation avait comme objectifs :

- > acquérir des connaissances sur les pollutions dans les habitations,
- > bâtir en conscience et offrir aux futurs habitants un cadre de vie sain et plaisant,
- > assimiler les bases d'une pratique indispensable pour la santé de l'habitat et de ses occupants.



Formation sur l'utilisation de la chaux

Organisée par le CAUE, cette formation pratique sur deux jours au CFA du BTP de Laon, est venue compléter les formations sur les enduits chaux proposées en 2016 et 2017.

Elle a permis notamment aux stagiaires de tester les finitions décoratives à la chaux naturelle. Ces deux journées ont

été animées par Ségolène Wasser et Patrice Garbez des Chaux et Enduits de Saint Astier (CESA).



Formation «Finitions décoratives à la chaux»

Formation des enseignants

La Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) a fait appel au CAUE de l'Aisne pour reconduire l'animation réalisée en 2016, en partenariat du service du patrimoine de la ville de Soissons, sur le site de l'Abbaye Saint Jean des Vignes. Cette journée de formation intitulée «Expérimenter la ville autrement» s'inscrit dans le plan formation des enseignants du 1^{er} et 2^d degrés. Une dizaine d'enseignants étaient présents.

Les formations suivies

En fonction des problématiques traitées, de l'évolution de la législation, des nouveaux outils de travail, des attentes de chacun à se perfectionner... et afin de mieux répondre aux missions qui lui sont confiées, l'équipe du CAUE a été amenée à suivre plusieurs formations et séminaires durant l'année 2018.

- Séminaire : territoire en transition

15 mars à Amiens - organisée par le CEREMA Nord-Picardie

- Formation de Formateurs

3 jours : 18, 19 avril et 6 juin à Amiens - organisée par l'URCAUE Hauts-de-France

- Journée Initiation aux métiers de la restauration (taille de pierre et terre crue)

26 juillet à Berzy-le-Sec - organisée par la CAUE 02, animée par l'ASPAM

- Formation écrits professionnels

26 et 27 juillet à Laon - organisée par Uniformation

- Séminaire : Action coeur de ville

24 septembre à Béthune - organisée par le SGAR Hauts-de-France

- Journée «Les avancées de la filière Écomatériaux dans le département de l'Aisne»

25 septembre - organisée par la CAPEB

- Formation Plan de communication

27 et 28 septembre à Paris - organisée par Uniformation

- Formation URBAX Bourg : Aménagement durable en milieu rural

4 et 5 octobre à Paris - organisée par le CAUE 27

- Journée «Bâtir avec la terre»

9 octobre à Nanterre - organisée par le CAUE 92

- Réunion RIVEDOC

6 décembre à Lille - organisée par le CAUE 59

- Information sur le travail sur écran

6 décembre à Laon - organisée par la Médecine du travail

Certification et qualification des membres d'équipe

> En 2018, trois urbanistes du CAUE de l'Aisne ont validé leur qualification auprès de l'OPQU (Office Public de Qualification des Urbanistes). Institué en 1998, cette démarche de qualification est destinée à protéger et à reconnaître le métier d'urbaniste en France. Plus de renseignements: opqu@free.fr

> En 2018, un de nos urbanistes a été certifié **Assistant à Maître d'Ouvrage (AMO) en Programmation Urbaine** par un jury de professionnels présidé par Patrick Chotteau, Secrétaire général adjoint de la MIQCP (Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques). Cette certification fait suite à une formation continue suivie auprès d'Aptitudes Urbaines : <http://www.attitudes-urbaines.com/aptitudes-urbaines/>

La communication



Concours photo

Éveiller à l'architecture et aux paysages, c'est essayer de faire naître un autre regard sur notre cadre de vie. Les concours photos organisés par le CAUE permettent ainsi aux participants de s'intéresser à leur environnement et d'exprimer leur vision à travers leur objectif.

Démarré en octobre 2017, le concours photo «Ô jardins» s'est poursuivi jusqu'en septembre 2018. Son objectif était d'amener les participants à s'intéresser aux espaces de jardins, à y observer la biodiversité, le rapport entre la nature et l'architecture, à représenter ces lieux «habités», apprivoisés, aménagés ou restés sauvage...

Sur une durée de 12 mois, une quarantaine de personnes a participé au concours, dont 17 enfants d'une école de Laon. Au total, 225 clichés ont été collectés.

Ces photos ont fait l'objet d'une exposition dans les locaux du CAUE de novembre à décembre 2018.



Un jury, composé par des paysagistes et spécialistes de la photographie a sélectionné les 12 photos lauréates qui ont eu le privilège d'illustrer les mois du calendrier 2019 «Ô jardins», offert aux adhérents par le CAUE.

La remise des prix a eu lieu le jeudi 13 décembre, en présence de Mme VANNOBEL, présidente du CAUE de l'Aisne, et d'invités ravis de découvrir le calendrier issu de ce concours.

Expositions au CAUE

Le CAUE propose des expositions libres et gratuites, visibles dans ses locaux à Laon. En 2018, trois expositions ont été présentées :

> «La Maison écologique» (février - avril)
L'exposition apporte quelques repères pour mieux appréhender les alternatives écologiques en matière d'éco-construction : isolation, énergie...

> «Chemin faisant... Grimpettes, voyeux, sentes, rampes et ruelles de Laon» (juillet - août)
Cette exposition dresse l'inventaire des grimpettes (chemins reliant la ville basse et haute de Laon) et présente leur évolution topographique, historique, et leur attrait écologique ou patrimonial.

> «Ô jardins.» (novembre - décembre)
L'intégralité des photographies issues du concours photo «Ô jardin» ont été exposées.



Ces dernières années, le CAUE de l'Aisne a également réalisé quelques expositions, qu'il vous est possible d'emprunter :

> « Les pigeonniers de l'Aisne »

Cette exposition, réalisée en 2013, propose un voyage dans le département et dans le temps, à la découverte des colombiers et des pigeonniers : leurs histoires, leurs typologies, ainsi que quelques beaux exemples axonais. - Composition : 11 panneaux format A0

> « Les Paysages de l'Aisne »

Cette exposition, réalisée en 2016, présente les 13 entités paysagères identifiées dans notre département. Elle est issue de « l'Inventaire des Paysages de l'Aisne », réalisé par le CAUE. Composition : 14 panneaux format A0

> « 40 ans - 40 lieux »

Cette exposition, réalisée en 2017, propose une lecture de 8 paysages identitaires de notre département. Elle est extraite de l'initiative de l'Union Régionale des CAUE pour les 40 ans de la Loi sur l'Architecture : «40 ans - 40 lieux». - Composition : 16 panneaux format A0

L'agenda semestriel du CAUE 02

Un agenda semestriel annonce l'ensemble des actions du CAUE de l'Aisne ouvertes au public : visites, ateliers, conférences, formations, expositions...

Il est disponible en version papier dans nos locaux ou distribué lors d'événements. Une version numérique est diffusée via Facebook, le site Internet et la lettre d'information.



Site Internet et Facebook

www.caue02.com

Depuis 2004 le CAUE de l'Aisne bénéficie d'un site internet. Initialement mutualisé avec les autres CAUE picards, ce site continue d'offrir une vitrine pour communiquer sur les différentes manifestations et formations que le CAUE propose (Mardinales, concours photo, formations...).

Cependant, après 14 ans de bons et loyaux services, ce site est obsolète dans son ergonomie et son graphisme. Une réflexion est en cours pour le réactualiser, et un nouveau site devrait voir le jour en 2019.

Facebook

Le CAUE alimente régulièrement sa page facebook avec la parution régulière de news, ainsi que l'annonce des manifestations et des actions qu'il organise.



Conception et réalisation : CAUE de l'Aisne



02

Aisne

c | a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

CAUE de l'Aisne

34 rue Sérurier 02000 LAON

Tél. : 03 23 79 00 03

Courriel : info@caue02.com

Site Internet : www.caue02.com

Facebook : CAUE de l'Aisne